



Communiqué de presse
Paris, le 11 septembre 2018

Enquête publique sur le projet d'extension du tramway T3 de Porte d'Asnières à Porte Dauphine

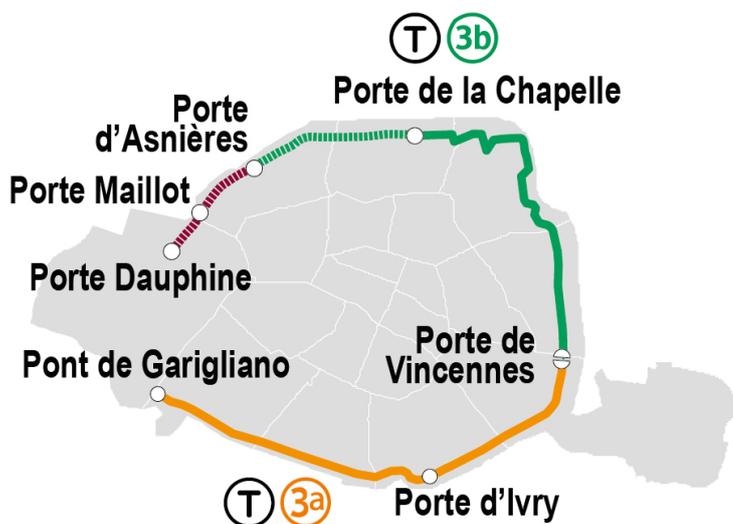
Du **26 septembre au 31 octobre 2018**, le Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris organise une enquête publique unique relative au projet de prolongement du tramway T3 vers l'ouest de la porte d'Asnières à la porte Dauphine et de déviation et de modernisation de la canalisation Ceinture Nord d'Eau de Paris.

Cette enquête publique porte sur l'intérêt général de l'opération au regard des impacts du projet sur l'environnement, et sur la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme (PLU) de Paris nécessaire à sa réalisation du projet de prolongement.

Les **maîtres d'ouvrage** du projet sont :

- la Ville de Paris au titre de l'insertion urbaine et comme maître d'ouvrage coordonnateur ;
- Île-de-France Mobilités (ex STIF) au titre du système de transport ;
- Eau de Paris au titre du projet de déviation et de modernisation de la canalisation « Ceinture Nord », travaux nécessaires à la réalisation du projet.

Le projet de prolongement du tramway T3



Ce nouveau projet d'extension du tramway T3, d'une longueur de 3,2 km et comportant 7 stations,

avec une mise en service prévue à l'horizon 2023, s'inscrit dans le cadre du Schéma directeur de l'Île-de-France et dans le **contrat de Plan État région Île-de-France 2015-2020**. Il fait suite à la mise en service, depuis 2006, des différents tronçons, au sud et à l'est de la capitale, le tronçon « Porte de la Chapelle – Porte d'Asnières » étant en cours de réalisation et devant être opérationnel en 2018. Le projet de prolongement du tramway T3 vers l'ouest de la porte d'Asnières à la porte Dauphine répond aux objectifs suivants :

- desservir un territoire très dense de l'Ouest parisien ;
- affirmer le rôle essentiel du tramway T 3 et poursuivre le maillage du réseau structurant pour augmenter la part des transports en commun dans les déplacements ;
- accompagner le développement urbain ;
- repenser/requalifier l'espace public ;
- renforcer le maillage de transport francilien.

Le financement du projet

Le coût total du projet de tramway s'élève à 193 M€ HT dont 165 M€ HT pour l'infrastructure et 28 M€ HT pour le matériel roulant (conditions économiques de janvier 2016). Le financement de l'infrastructure est assuré par la Ville de Paris (60%), la Région Île-de-France (28%) et l'Etat (12%). Île-de-France Mobilité finance à 100% le matériel roulant ainsi que les coûts d'exploitation.

Eau de Paris assurera le financement à 100% du déplacement et de la rénovation de ses canalisations d'eau potable (26,6 M€).

Enquête publique du 26 septembre au 31 octobre 2018

L'enquête publique sera conduite par une commission d'enquête indépendante qui se tiendra à la disposition de la population lors de permanences organisées dans les lieux d'enquête.

Pendant l'enquête, le public peut **consulter le dossier et déposer ses observations** dans les mairies des 17^e et 16^e arrondissements ainsi qu'à la Préfecture de Paris et d'Île-de-France ou via le site internet dédié à l'enquête publique : <http://prolongement-t3-ouest.enquetepublique.net>

Des réunions publiques sont organisées pour informer la population, recueillir son opinion et ses propositions :

- 9 octobre 2018 à 20h – École de Paris des métiers de la table – 17, rue Jacques Ibert, 75017 Paris
- 15 octobre 2018 à 20h – Mairie du 16^e arrondissement – 71, avenue Henri Martin 75016 Paris

A l'issue de l'enquête, la commission d'enquête rédigera un rapport qui comportera notamment une synthèse des observations du public et une analyse des propositions produites ainsi que les conclusions motivées de la commission.

Contacts presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)

Île-de-France mobilités

Sebastien Mabile

01 47 53 28 42/sebastien.mabile@ildefrance-mobilites.fr